

Note aux ATS des services centraux

Les ATS des services centraux (Vice rectorat, secrétariat générale avec ses 4 sous-direction, Centre de calcul, BUC) sont informés que dans un premier temps, il faut

- **Renseigner la candidature en ligne sur le site « stages »**
- **Renseigner la grille concernant ATS, la faire viser par le responsable hiérarchique direct et la laisser à son niveau. Il se chargera de son acheminement auprès de la structure d'étude des dossiers.**

Dans un deuxième temps, pour les candidatures retenues (les candidatures seront étudiées au plus tard le 15 mai par le conseil de direction de l'établissement). **Il sera demandé de déposer le dossier complet avec la lettre d'invitation dans un délai de 15 jours calendaires à partir de la date de diffusion de la liste.** Au-delà, de ce délai aucun dossier ne sera réceptionné auprès du vice rectorat des relations extérieures.